Envoyé en préfecture le 13/04/2021
Reçu en préfecture le 13/04/2021
Affiché le
ID : 053-200044568-20210413-CS2021_011-DE

SIAEP DES AVALOIRS
Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignières Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29 FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 12 avril 2021

Convocation du : 23 mars 2021

Membres en exercice : 14 **Membres présents** : 11 **Votants** : 11

Président : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MR GESLAIN DENIS, MR DUPLAINE LOIC, MR CHARLES DOMINIQUE, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR ESNAULT MARCEL, MR GUYONNET PAYEL CHRISTOPHE

Absents Excusés : MME CONNEAU MARIE, MR HARTOUT PETER, MR GERARD MICHEL

Secrétaire de séance : MR DUPLAINE LOIC

CS2021-011 Remplacement de l'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité) – Mr LAUNAY Gilbert par l'Assistant de Prévention – MME CASPESCHA Audrey au 1er mars 2021

Sur Proposition de Monsieur le Président,

Le Comité syndical, à l'unanimité des présents,

Désigne MME CASPESCHA Audrey, adjoint administratif 1ère classe, en qualité d'Assistant de Prévention en remplacement de Mr LAUNAY Gilbert anciennement ACMO « agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité » et charge Monsieur le Président de prendre l'arrêté attributif correspondant, dès que l'agent aura effectué sa formation.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 13 avril 2021.

Le Président,
J.-L. LECOURT

SIAEP DES AVALOIRS La Madeleine ST AIGNAN-DE-COUPTRAIN 53250